



Monsieur le Premier Ministre François Fillon

Quartier Général de campagne

6-8 rue Firmin Gillot

75015 Paris

Montreuil, le 8 mars 2017

Réf : YC170307

Lettre ouverte à Monsieur François Fillon

Monsieur le Premier Ministre,

Nous faisons suite à l'entretien constructif que nous avons eu hier avec votre Référent national des corps intermédiaires.

Nous nous félicitons d'ores et déjà des mesures de votre programme concernant l'Emploi. Elles correspondent en effet en tous points aux propositions de la Chambre Syndicale du Déménagement, maintes fois revendiquées, notamment à travers les différentes éditions de son livre blanc :

- valorisation de l'apprentissage et la formation en alternance en supprimant totalement les charges sociales sur les contrats en alternance ;
- baisse du coût du travail de façon générale et non pas uniquement sur les bas salaires, ce qui démotive toute politique volontariste en matière de rémunération ;
- diminution de l'impôt sur les sociétés ;
- suppression du Compte Personnel de Prévention de la Pénibilité qui détruit tous les efforts entrepris par la profession pour attirer les jeunes et décourage le recrutement de nouveaux salariés.

La nécessité d'accompagner les entreprises pour satisfaire à l'exigence de renouvellement du parc au profit de véhicules vertueux fait également partie des sujets sur lesquels les propositions de la CSD font écho à votre programme.

Nous avons par ailleurs pris acte de l'attention toute particulière que vous avez manifestée lorsque nous avons abordé la problématique des plateformes numériques générant une forte concurrence déloyale au détriment des entreprises citoyennes ; la CSD proposant sur ce point les mesures de lutte suivantes :

- imposer la vérification des obligations propres à l'activité légale du déménagement auprès des particuliers ou entreprises proposées par ces plateformes en ligne ;
- imposer la déclaration des revenus réalisés par les particuliers ou les entreprises auprès de l'Administration fiscale.

Toute une Profession espère sincèrement que vous prendrez en compte nos propositions. Elles offrirait une perspective de reprise de l'activité économique dans notre secteur et avec elle, le maintien de l'emploi.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Premier Ministre, en l'assurance de notre haute considération,

Yannick Collen

Président de la CSD

Chambre syndicale des entreprises de déménagements et garde-meubles de France

73, rue Jean Lolive • 93108 Montreuil Cedex • T. 01 49 88 61 40 • Fax 01 49 88 61 46

www.csdeménagement.fr

SIRET 785 566 597 00015 – NAF 9411Z